

RADIOTHERAPIE - ensemble, défendons l'hôpital d'Argenteuil! (avec vidéo)

CONSEIL COMMUNAUTAIRE EXTRAORDINAIRE
POUR LA DEFENSE DU SERVICE DE RADIOTHERAPIE DE L'HOPITAL VICTOR DUPOUY

Argenteuil : pour la défense de la radiothérapie

envoyé par [Argenteuil TV](#). - [L'info video en direct](#).

Jeudi 3 février à 18h devant l'Hôpital Victor-Dupouy

Le Conseil communautaire a adopté à l'unanimité une motion

Considérant les derniers éléments d'information, les propos tenus lors de la mise en place de la Conférence des Territoires de Santé ainsi que lors la rencontre du Directeur de l'Hôpital et du Président du Conseil de Surveillance avec Monsieur Claude Evin, Directeur de l'ARS Île-de-France, concernant la fermeture envisagée du service de radiothérapie de l'Hôpital d'Argenteuil ;

Considérant que le prétexte invoqué - 575 patients ont été accueillis au lieu des 600 exigés par l'Agence régionale de santé - est une application sans discernement des exigences quantitatives de fréquentation liée aux différentes procédures de qualité des soins ;

Considérant la qualité et la conformité des soins en radiothérapie dispensés à l'Hôpital Victor Dupouy, reconnues par deux rapports de l'Agence Régionale et de l'autorité de sûreté nucléaire, en date de septembre et décembre 2010 ;

Considérant la mobilisation depuis la toute première heure du Comité de défense de l'Hôpital d'Argenteuil, des Maires d'Argenteuil et de Bezons ainsi que de très nombreux citoyens du territoire d'Argenteuil-Bezons afin de maintenir ce service public ;

Le Conseil communautaire de l'Agglomération Argenteuil-Bezons déclare que :

Cette décision est inégalitaire car beaucoup de nos concitoyens sont de condition modeste or, il est impossible d'ignorer que ce service public de radiothérapie est le seul dans le Val-d'Oise.

Cette décision est indigne pour les 350 000 habitants de notre bassin de vie, lesquels seraient contraints de faire des kilomètres supplémentaires pour se soigner. Elle contribue à placer une nouvelle fois l'hôpital public d'Argenteuil dans une logique de restructuration au mépris du principe d'égal accès aux soins. En fait de «rationalisation des soins», l'Etat institue le rationnement et l'éloignement des soins pour les patients.

Cette décision est intolérable pour les praticiens et les personnels hospitaliers dont la compétence est unanimement reconnue.

Cette décision est choquante quand on sait que 4 millions d'€ de fonds publics ont été engagés pour équiper ce service d'appareils de pointe extrêmement performants.

Le Conseil communautaire affirme son attachement à :

- la défense du seul centre public de radiothérapie du département,
- la défense des services publics de proximité face à la cure d'austérité imposée par le gouvernement,
- une santé de qualité et de proximité, accessible au plus grand nombre, car la santé n'est pas une marchandise,
- la solidarité et de l'égalité des droits.

Enfin, le Conseil communautaire demande instamment le retrait de cette intention et le retour à un projet qui prenne réellement en compte les besoins de la population en matière d'accès public aux soins.

Rejoignez le groupe facebook

Dimanche 6 février 2011

- Publié dans : [L'Agglomération Argenteuil-Bezons](#)

Fiers d'être Argenteuillais !



>> Je souhaite m'engager aux côtés de Philippe DOUCET
et de l'équipe Fiers d'être Argenteuillais

[cliquez ici](#)

Quelques stats

Depuis la création du blog en 2005 :

+ 500.000 pages vues

+ 150.000 visiteurs uniques

Et au mois de juin 2010 :

2845 visiteurs uniques

5808 pages vues

[Contact](#) - [C.G.U.](#) - [Rémunération en droits d'auteur](#) - [Signaler un abus](#) - [Articles les plus commentés](#)